



France 3 Limousin : une censure qui ne passe pas !

Les organisations syndicales expriment leur vive colère et leur profonde stupéfaction face aux graves dérives éditoriales survenues le vendredi 19 juin au sein de la rédaction de France 3 Limousin.

Alors que le Club de la presse du Limousin organisait un pique-nique de soutien aux médias régionaux, dans la continuité de l'appel national pour la défense de la presse en France, une équipe de reportage s'est vu confier la couverture de cet événement lors de la conférence de rédaction matinale.

Pour contextualiser le sujet, les journalistes ont choisi d'évoquer la situation locale : le plan social de Centre France, les licenciements dans les radios locales, ainsi que la crise de l'audiovisuel public en interviewant un salarié de l'antenne, par ailleurs secrétaire général adjoint du conseil national de la CFDT-Journalistes.

Une coupe autoritaire à 20 minutes de l'antenne

À seulement vingt minutes de la diffusion, la rédactrice en chef a exigé le retrait pur et simple du passage concernant l'audiovisuel public et de l'interview s'y rapportant, disant « ne pas avoir été mise au courant ». Dans la même dynamique, une image de la présentatrice de l'émission *Dimanche en Politique* a été caviardée de crainte qu'elle « puisse être reconnue », alors même que de nombreuses personnalités politiques participaient publiquement à ce rassemblement.

Un signal d'alarme pour l'indépendance de nos rédactions

Nous dénonçons avec la plus grande fermeté cette décision qui envoie un signal désastreux aux journalistes de France Télévisions et à leurs représentants.

Nous condamnons l'invisibilisation délibérée des difficultés traversées par notre entreprise (attaques de l'extrême droite, tensions budgétaires), livrant in fine aux téléspectateurs un sujet incomplet voire biaisé. Cette coupe dans le reportage est une entrave directe au métier de journaliste, empêché de rendre compte des faits de manière honnête, factuelle et conforme à ce qu'il a observé sur le terrain.

C'est aussi censurer une parole syndicale, pourtant mesurée et légitime au regard de l'angle choisi.

La liberté de la presse ne se négocie pas, elle s'applique. Nous exigeons des explications immédiates de la part de la direction face à cet acte de censure caractérisé qui entache la crédibilité de notre antenne.

Limoges, le 22 juin 2026.

Les syndicats de France Télévisions
CFDT / CGT / SNJ / SUD